

FICHE FORMATION N°3 - V1

NOVEMBRE 2023

Sols pollués : comment investiguer le territoire par-delà la BDES ?



*Conférence Permanente
du Développement
Territorial*

Sols pollués : comment investiguer le territoire par-delà la BDES ?

La Wallonie est, de longue date, une terre d'industries. Le patrimoine bâti et les paysages de notre territoire témoignent de ces activités présentes et passées. Toutefois, celles-ci nous ont laissé des héritages invisibles qu'il est nécessaire d'intégrer dans les stratégies d'aménagement du territoire et dans les projets d'urbanisme pour assurer leur faisabilité et leur durabilité mais également tenir compte de la santé de la population. Pour ce faire, il importe de développer une connaissance fine de la localisation des sites et sols potentiellement pollués et de ses caractéristiques (nature des polluants, concentration, volume...).

Les inventaires régionaux présentent le bémol d'être souvent partiels ou de ne pas avoir pour objectif direct la caractérisation des pollutions. Ces bases de données, très pointues pour les pollutions les plus récentes, ne permettent pas toujours de détecter des pollutions plus anciennes. Par ailleurs, même si une commune n'a pas accueilli d'industrie, l'absence de législation spécifique concernant les remblayages de relief naturel a parfois induit l'importation des remblais pollués pour combler des cuvettes et permettre une urbanisation, (par exemple, pour permettre l'établissement d'une gare ferroviaire). La présente fiche propose de mobiliser 4 voies à la portée de tous pour réaliser une anamnèse paysagère en lien avec la pollution des sols :



DÉCODER
LA MORPHOLOGIE
DU PAYSAGE



DÉCODER
LA TOPONYMIE
DU PAYSAGE



DÉCODER
LE PAYSAGE DANS
LES CARTOGRAPHIES



DÉCODER
LES IMAGES
DU PAYSAGE

Partir des données et outils existants

Préalablement à l'application de la méthodologie proposée dans cette fiche, la création d'une cartographie et la connaissance des données et outils existants constituent un pré-requis minimal :

1. Ouvrez votre SIF préféré (ArcGIS, QGIS, Programme de la commune, WalOnMap,...).
2. Créer une couche modifiable vierge ou à partir du parcellaire cadastrale.
3. Chargez l'ensemble des données renseignées ci-dessous.
4. Identifiez les parcelles à risque de pollution sur base de la méthode d'anamnèse paysagère détaillée à la page suivante.

Données sur la pollution

BDES : <http://bdes.wallonie.be>

SAR : http://spw.wallonie.be/dgo4/site_sar

ISA : <https://geoportail.wallonie.be/catalogue/06adcd09-6e69-411c-9cdc-5bfb668c475f.html>

Cartographie ancienne *

Carte de Ferraris : <https://www.kbr.be/fr/projets/la-carte-de-ferraris>

Cartes de Vandermaelen - du Dépôt de la guerre - IGN : <https://chemins.be/carte>

Orthophotoplan : <https://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Bouquet cartographique : <https://bouquetwallon.unamur.be/page/home>

Toponymie et lieux dit

Carte IGN : <https://topomapviewer.ngi.be>

Cartographie en matière d'aménagement du territoire, inondation, etc. :
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Illustration ancienne

Delcampe : <https://www.delcampe.net>

Cartophilie : <https://www.cartophilie.be>

Comme fond de plan, nous vous recommandons d'utiliser la BDES, l'inventaire des sites SAR ainsi que le parcellaire cadastrale.

** Certaines cartes se trouvent sur plusieurs sites. Nous avons tenté d'identifier les sources les plus précises disponibles.*

Le format électronique est recommandé pour pouvoir communiquer la donnée créée à vos collègues et faciliter son usage au quotidien. La démarche proposée est cependant réalisable sur papier. Il suffit de ranger votre bureau et d'imprimer les cartes décrites dans la fiche.

Méthode d'anamnèse paysagère

L'anamnèse, du grec aná («de bas en haut») -mnêsis («mémoire»), signifie faire remonter les souvenirs, le passé souvent oublié.

Le territoire est marqué par l'accumulation de couches d'activités humaines. La méthode proposée a été élaborée par Joël Privot : elle vise à décoder la rémanence de ces activités dans les paysages afin de mieux comprendre la situation actuelle et surtout déceler des sources de potentielles pollutions. Elle mobilise pour ce faire 4 voies aisément mobilisables.



DÉCODER
LA MORPHOLOGIE DU PAYSAGE

Les questions à se poser :

- Un terroir ne vient jamais seul... Quelle activité humaine antérieure en est à l'origine ?
- Pourquoi les voiries ont-elles cette forme caractéristique de méandres ?
- Pourquoi trouve-t-on des « poches » non-urbanisées en milieu densément construit ?
- Pourquoi trouve-t-on des « poches » non-urbanisées en milieu rural ?

Les points auxquels être attentif :

- Les modifications topographiques en décalage avec la topographie des lieux (talus, fosses, gradins, aplanissements, etc.)
- les alignements particuliers (arbres, chemins, etc.)
- Le faciès des cours d'eau (souvent rectifiés, leurs méandres ont été remblayés)
- Les infrastructures techniques encore présentes dans le paysage



Les questions à se poser :

- Mais d'où vient ce nom ? De quelle activité passée est-il l'héritage ?



Les points auxquels être attentif :

- Les rues portant un nom d'activité (rue du gazomètre, de l'industrie, de la cokerie, du moulin, des minières, etc.)
- Les quartiers ou lieux-dits référant à une activité (le champ de tir, les laminoirs, la glacerie, la carrière, la crayère, etc.)
- Les noms évoquant des cavités (trou, fosse, bure, etc.)



DÉCODER LE PAYSAGE DANS LES CARTOGRAPHIES

Les questions à se poser :

- Pourquoi ces particularités du plan de secteur? Pourquoi une ZACC est-elle localisée ici ?
- Pourquoi ne pas avoir affecté cette zone en zone urbanisable ?
- Pourquoi cette zone en aléa d'inondation alors qu'elle ne semble ne jamais en avoir connu ?
- Quelles informations fournissent les cartes anciennes sur ces particularités ?

Les points auxquels être attentif :

- Certains ZACC ont eu un passé industriel dont l'activité avait cessé lors de la création du plan de secteur, ce qui a pu conduire à les considérer comme réserve foncière.
- Les Zones blanches du Plan de Secteur délimitent souvent des anciennes zones liées à l'activité ferroviaire.
- D'anciennes zones d'activité ont été placées en zones non urbanisables, telles que charbonnages, bassins de décantation, sites carriers, terrils, remblais d'industries, voire des anciennes industries, etc.
- Les zones d'aléas d'inondation renseignent souvent sur des événements historiques de crue de cours d'eau. Or, avec le temps, certains terrains ont été remblayés pour être protégés des inondations. Certains remblais ont pu être effectués.



DÉCODER LES IMAGES DU PAYSAGE

Les questions à se poser :

- Les activités industrielles faisaient souvent la fierté des propriétaires, des ouvriers et des notables. Existe-t-il des traces documentaires, des témoignages de ces activités ?

Les points auxquels être attentif :

- Antérieurement, les industriels faisaient réaliser des gravures, des dessins, ou des photographies de leurs établissements. Celles-ci contiennent une information sur l'état des industries au moment de la prise de vue. Les gravures ou les dessins, présentent quant à eux souvent des mises en scène des établissements.
- Ces illustrations peuvent être trouvée sur des sites tels que Delcampe ou chez des cercles d'historiens locaux.

Pour aller plus loin

Sur l'anamnèse paysagère : ce document synthétise la démarche proposée par Joël Privot in Privot, J. (2021). La lecture du «paysage» pour identifier les sites et sols potentiellement pollués. Décoder le paysage: réflexe préalable pour enclencher les études et analyses. (ULiège - University of Liège [faculté de Sciences appliquées], Belgium, ACER-0079-A, Enjeux territoriaux et fonciers).

Sur la valorisation des friches et des terrains pollués : voir les résultats de la recherche CPDT sur la réhabilitation des friches <https://cpdt.wallonie.be/recherches/rehabilitation-des-friches>